



# SÉNAT

## Audition

### Commission des Lois

**Budget 2024**



## LA FILIÈRE INVESTIGATION FACE À DES ENJEUX MAJEURS

Le protocole d'accord du 2 mars 2022 n'a pas pris en compte les réalités et les exigences de nos enquêteurs.

Il est impératif de repenser les carrières dans l'investigation et prendre en compte la charge de travail et la reconnaissance des OPJ et des APJ.

La surcharge procédurale est alarmante : **2,7 millions de dossiers en souffrance** et **3,5 millions de nouveaux dossiers en 2023** appellent un besoin urgent d'une réforme en profondeur.

Les OPJ sont confrontés à une énorme charge de responsabilité pénale, avec une reconnaissance et une compensation financière complètement insuffisantes.

Il faut très rapidement mettre en place des mesures pour faire évoluer cette filière !

### Alternative Police Cfdt demande

- Une augmentation a minima de la prime OPJ de 300€ par mois pour refléter la complexité et la charge de leur travail.
- Une compensation financière pour les APJ, qui sont des acteurs clés de l'investigation.
- Une adaptation du temps de travail en horaires variables en adéquation avec la réalité du terrain.
- Un réel engagement budgétaire pour des moyens modernes (logiciels, matériels) pour la simplification et la dématérialisation totale des procédures.

**Administration, Ministres, Parlement**  
**Alternative Police Cfdt**  
**porte et défend vos intérêts !**